

**Pays  
Val de  
Loire  
Nivernais**

# Commission santé

**1<sup>er</sup> juin 2023**

## Présents

NOM	Prénom	Titre - fonction	Structure
BARRAL	Nicolas	DGS	Mairie de Decize
BARSSE	Hervé	Conseiller municipal	Ville de Nevers
BEGUIGNOT	CLAUDE	CONSEILLERE COMMUNAUTAIRE - ADJOINTE MAIRIE DE ST PIERRE LE MOUTIER	COMMUNAUTE DE COMMUNES NIVERNAIS BOURBONNAIS
CAMBEFORT	Mani	Directeur	PVLN
COINTAT	Sylvain	Président	Coeur de Loire
COPON	Florie	Coordinatrice Ateliers Bons Jours	Fédération des centres sociaux de la Nièvre
Cordier	Philippe	adjoint sante mairie de nevers	mairie
COUDRET	Sophie	Directrice	RESEDIA

## Présents

NOM	Prénom	Titre - fonction	Structure
COURAUD	SANDRA	Coordinatrice	CPTS NEVERS SUD NIVERNAIS
DESABRE	Eliane	Elue déléguée à la prévention spécialisée	Conseil départemental
DESPESE	Catherine	Adjointe	Mairie La Charité sur Loire
ECH CHARQAOUY	Noura	Cheffe de service santé prévention	Conseil départemental
GUEYDAN	Kevin	Chef de projet santé	PAYS VDLN/AGGLO de NEVERS
GUILLON	Nathalie		CPAM
JAVIER	Audrey	Cheffe de projet santé	PAYS VDLN
Jolly-Meilhan	Dominique	Vice présidente en charge de la santé et du social	communauté de communes des Bertranges

## Présents

NOM	Prénom	Titre - fonction	Structure
LE VAN	Raymond	Maire adjoint	Communauté de Commune Coeur de Loire
NEDELLEC	CLAIRE	Adjointe	mairie de Pougues les Eaux
PASSAQUIT	Amandine	Chargée de mission santé	Mairie de Varennes-Vauzelles
RAVENEAU	Jérémy	Animateur territorial en santé	Dispositif d'appui à la coordination de la Nièvre
ROSSEEL	Véronique	Directrice de la Cohésion Sociale et de la Santé	Conseil départemental
Sicot	Olivier	Maire	Varennes-Vauzelles
TABORDET	Gaëlle	Directrice	DAC 58
VAILLANT	CLEMENCE	INFIRMIERE LIBERALE	CPTS NEVERS SUD NIVERNAIS
VINGDIOLET	MARIE- CHRISTINE	VICE-PRESIDENTE	COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD NIVERNAIS

## Objectifs de la réunion

- ⇒ Rappels à propos de l'**objectif d'un contrat local de santé** et de l'**historique** de celui du Pays Val de Loire Nivernais
- ⇒ Echanges concernant l'**évaluation des parties « soins de proximité »** et « **médico-social** » sur la période 2019-2023
- ⇒ **Expression libre** des participants autour de leurs satisfactions et attentes



Les participants soulignent le rôle de partage d'information du CLS. Ses instances permettent de connaître les acteurs de la santé et les projets en cours, aussi bien que de faire remonter les préoccupations du territoire.

Par ailleurs, les participants ont évoqué plusieurs réussites ou préoccupations actuelles :

- La santé-environnement, qui doit être développée
- La réalisation des centres de santé (Vareennes-Vauzelles + département) et le projet de MSP à Decize.
- Le projet de « flying doctors » et la venue de SOS médecins à Nevers
- Le recrutement de deux médecins via des cabinets de recrutement (un à Pouilly-sur-Loire, un à Prémery)
- Les consultations avancées en diabétologie réalisées par le CHAN avec Resedia
- Le soutien aux SSIAD dans le cadre du maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.
- Les difficultés en matière de mobilité vers les professionnels de santé, alors que ceux-ci se raréfient.
- L'accès des personnes précaires (demandeurs d'asile notamment) aux soins

# ORDRE DU JOUR



- **18h-18h30** Introduction, tour de table et expression libre autour du CLS 2019-2023
- **18h30-19h** Rappels concernant le contrat local de santé du Pays Val de Loire Nivernais
- **19h-19h45** Revue des actions réalisées en 2019-2023 concernant les parties « soins de proximité » et « médico-social
- **19h45-20h** Rappel des prochaines échéances et conclusion



**1**

**Le contrat local de  
santé du Pays Val  
de Loire Nivernais**



## Qu'est-ce qu'un contrat local de santé?



Les participants soulignent que l'articulation avec d'autres instances de concertation n'est pas claire :

- Suite au CNR, des priorités ont été définies en CTS : quid de l'articulation avec le CLS?
- Les acteurs du CLS ne sont pas consultés ni dans le cadre de la refonte du PRS, ni dans le cadre du programme régional d'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies (PRAPS)

Le Pays indique que des fiches santé mentale devront être présentes dans le prochain CLS.

# Historique du contrat local de santé du Pays Val de Loire Nivernais



Le Pays rappelle que le CLS est un document souple, qui peut comporter des avenants.

La question des financements du CLS est posée : le Pays répond qu'il n'y a pas d'enveloppe financière liée au CLS et que le financement des actions est à la discrétion des signataires.

## Etapes du renouvellement

- **Evaluation** du CLS 2019-2023 (en ce moment)
- Rendu du **diagnostic** par un prestataire extérieur (septembre 2023?)
- **COFIL** de présentation du diagnostic et expression des aspirations des collectivités territoriales
- Rédaction et validation d'un **plan d'action territorial** par l'ARS
- **GAT** de présentation du plan d'action territorial avec un calendrier de groupes de travail partenariaux (décembre 2023?)
- **Groupes de travail** partenariaux de rédaction des fiches actions, dont chacune est portée par un ou plusieurs acteurs territoriaux.
- **Ratification** du contrat par tous les acteurs en instances délibérantes.
- **Signature** du contrat



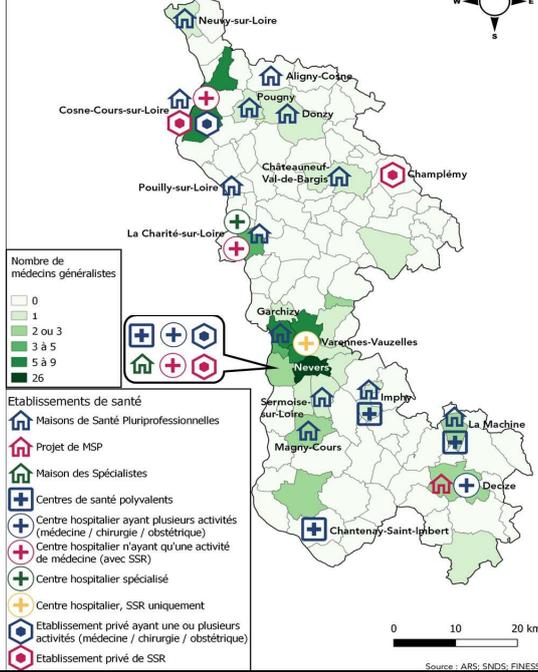
M. Sicot s'inquiète que le PAT n'inclue pas suffisamment les préoccupations des territoires. Il demande que les territoires soient auditionnés par l'ARS. Le Pays répond que le COFIL d'expression des aspirations des collectivités territoriales sera l'occasion de laisser trace de leurs attentes qui seront prises en compte dans le PAT.

**2**

**Retour sur la  
période 2019-  
2023**



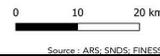
Répartition des établissements de santé et des médecins généralistes du Pays Val de Loire Nivernais (septembre 2021)



Nombre de médecins généralistes

0
1
2 ou 3
3 à 5
5 à 9
26

- Etablissements de santé
- Maisons de Santé Pluriprofessionnelles
  - Projet de MSP
  - Maison des Spécialistes
  - Centres de santé polyvalents
  - Centre hospitalier ayant plusieurs activités (médecine / chirurgie / obstétrique)
  - Centre hospitalier n'ayant qu'une activité de médecine (avec SSR)
  - Centre hospitalier spécialisé
  - Centre hospitalier, SSR uniquement
  - Etablissement privé ayant une ou plusieurs activités (médecine / chirurgie / obstétrique)
  - Etablissement privé de SSR



Source : ARS, SNDS, FINESS

## Soins : Attractivité du territoire

Fiche Action	Réalisé en 2019-2023	Non réalisé et /ou à faire dans le futur
<p><b>1.1 Soutien aux actions en faveur de la démographie médicale et paramédicale</b></p> <p><b>3 axes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner l'installation</li> <li>- Former les professionnels</li> <li>- Promouvoir le territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement des professionnels de santé réalisé par la CPAM, le Pays, le département (via les bourses), les CC et les communes.</li> <li>- Contractualisation avec des cabinets de recrutement</li> <li>- Ouverture de la PASS à Nevers et des cursus de MK et de Psychomotricien à l'IPMR.</li> <li>- Construction d'un internat de 40 places au CHAN</li> <li>- Bourses départementales (46 bourses de médecine attribuées depuis le début).</li> <li>- Participation à des salons de médecine (Pays) et déplacement à l'université de Clermont-Ferrand (département)</li> <li>- WE de découverte de la Nièvre pour les internes en médecine organisés régulièrement par le Pays (plus d'une cinquantaine de participants en 4 ans malgré le COVID). Budget : environ 7000 euros/WE</li> <li>- Recensement des offres de logement pour les étudiants en santé sur le territoire (Pays).</li> <li>- Livret d'accueil sur le bassin de Cosne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guichet unique d'accompagnement?</li> <li>- Ouverture de cursus d'ambulancier et de manipulateur en électroradiologie médicale? Projets de maisons des internes (Cosne, Decize?)</li> <li>- Interventions régulières à l'université de Dijon? Liens à établir avec des universités parisiennes ?</li> <li>- Poursuite des événements de promotion à destination des étudiants en santé distants.</li> <li>- Développement d'actions pour fidéliser les personnels à diplôme hors union-européenne qui effectuent leurs mesures de compensation sur le territoire?</li> <li>- Développement d'actions à destination de tous les étudiants en santé?</li> <li>- Développement d'actions à destination des collégiens et lycéens?</li> </ul>

13

Discussion générale sur l'attractivité. Le département indique qu'interrogés à ce sujet, les boursiers ont évoqué l'importance de l'attachement familial, de l'emploi du conjoint, d'un exercice regroupé et/ou coordonné et de la possibilité d'adresser leurs patients à des spécialistes.

Question posée par le DAC sur l'intérêt du week-end des internes : le Pays et le docteur Cordier rappellent l'importance de l'action pour faire connaître le territoire. Le bilan qualitatif de l'action est à la disposition de ceux qui en font la demande.

Question posée par Mme Joly-Meilhand du bilan de l'action des cabinets de recrutement. Un médecin a été recruté à Prémery, un candidat est venu visiter l'agglomération de Nevers et Cœur de Loire. La difficulté d'avancement des dossiers présentés au CNG est rappelée par le docteur Cordier.

Ajout à faire dans projets : formation IBODE et infirmière anesthésiste à Nevers.

## Soins : Améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé

Fiche Action	Réalisé en 2019-2023	Avenir de la fiche
<b>1.2 Améliorer l'accès aux soins non-programmés et urgents</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement par l'ARS des MSP dans le financement d'une salle de petites urgences</li> <li>- Mise en place du service d'accès aux soins (SAS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cette fiche est identique à la fiche 1.4 de la CPTS NSN. Rôle des territoires?</li> </ul>
<b>1.3 Renforcer la coopération interprofessionnelle et développer la délégation de tâches</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 4,5 ETP d'infirmières ASALEE sur le territoire</li> <li>- 10 contrats d'assistants médicaux</li> <li>- Protocoles de coopération mis en place par les CPTS (ancien LVYM, CPTS NSN) et certaines MSP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rôle des territoires ? Financement de bâtiments permettant l'exercice avec un assistant médical?</li> <li>- Coordination avec la CPTS?</li> </ul>

Fiche 1.2 : Questions sur le SAS (service d'accès aux soins) qui permet la prise en charge des soins urgents sous 48h par un médecin généraliste. Une dizaine de médecins participe pour l'instant.

Ajout à faire dans les réalisations : arrivée de SOS Médecins à Nevers

Fiche 1.3 : Concernant la délégation de tâches, la CPAM rappelle qu'il faut penser lors de la construction aux locaux pouvant accueillir des infirmières ASALEE ou de pratique avancée et des assistants médicaux.

## Soins : Renforcer la coordination des professionnels de santé

Fiche Action	Réalisé en 2019-2023	Non réalisé et /ou à faire dans le futur
<p><b>1.4 Développer l'offre d'exercice coordonné</b></p> <p><b>3 axes :</b></p> <p>Développer de nouvelles structures</p> <p>Professionaliser la coordination</p> <p>Innovier</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 7 MSP ( Neuvy sur Loire, CPPDA, Cosne, la Charité, Imphy, Garchizy, Magny-Cours) dont 3 multi-sites.</li> <li>- Plusieurs projets qui n'ont pas le label malgré un bâtiment et/ou une équipe : la Machine, Sermoise sur Loire.</li> <li>- 4 projets immobiliers : Cosne, Decize, Pouilly sur Loire, Châteauneuf-Val-de-Bargis</li> <li>- 4 centres de santé : CDS départemental (2 sites), CDS de Varennes-Vauzelles, CDS de la Mutualité Française, CDS Filiéris de la Machine.</li> <li>- 1 CPTS a existé sur le territoire des CC Cœur de Loire et Les Bertranges mais a pris fin.</li> <li>- 1 CPTS sur le territoire Nevers Sud Nivernais (agglomération de Nevers, CCNB, CCSN, CCLA).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La maison de santé universitaire n'est pas possible mais développement des liens avec l'université?</li> <li>- Projet de CPTS sur les 2 CC du Nord ?</li> <li>- Développement d'autres MSP ?</li> </ul>
<p><b>1.5 Mettre en place un conseil local en santé mentale</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancement le 6 septembre 2019. 2 réunions (octobre 2019 puis octobre 2022). Action perturbée par la crise sanitaire.</li> <li>- 3 sous-commissions : logement, coordination, communication</li> <li>- Actions envisagées mais pas encore abouties : annuaire des acteurs de la santé mentale, actions dans le cadre des semaines d'information sur la santé mentale.</li> </ul>	<p>Nécessité de fiches santé mentale dans le CLS. Le CLSM ne saurait tout porter à l'échelle du Pays.</p>

15

Fiche 1.4 : La question de la coordination entre les différents services de soins est évoquée. Le DAC rappelle qu'il devient difficile de coordonner quand le nombre de professionnels de santé est insuffisant.

Fiche 1.5 : M. Sicot pose la question de la définition de la santé mentale et des actions à engager. Plusieurs participants évoquent les formations premiers secours en santé mentale, qui ne sont pas suffisamment connues.

## Soins : Liens ville-hôpital

Fiche Action	Réalisé en 2019-2023	Non réalisé et /ou à faire dans le futur
<b>1.6 : Poursuivre et accompagner le recours aux consultations avancées</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Ces consultations permettent, dans les zones où les médecins spécialistes manquent, de rapprocher les consultations spécialisées (pédiatrie, ophtalmologie, gynécologie, cardiologie, diabétologie...) des lieux de santé les plus accessibles par la population (maisons de santé, hôpitaux de proximité...) dans le respect du parcours de soins.</li><li>- Des consultations avancées ont lieu mais les indicateurs n'ont pas encore pu être recueillis auprès du GHT</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Rôle des territoires?</li></ul>



La fin du diaporama n'a pu être étudiée et le sera le lundi 26 juin.

## Soins : Renforcer l'accès aux soins

Fiche Action	Réalisé en 2019-2023	Non réalisé et /ou à faire dans le futur
1.7 : Développer une offre de mobilité en santé sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taxi à la demande expérimenté à Cosne-Cours-sur-Loire</li> <li>- Expérimentation conduite par plusieurs centres sociaux du territoire, notamment à la Charité et Pouilly sur Loire. Transport collectif à la demande vers certaines MSP.</li> <li>- TAD mis en place sur l'agglomération de Nevers (mobibus), sur certains territoires par la Région (mobigo) et entre Dornes et Decize.</li> <li>- Expérimentation espaces mobiles de santé conduite par l'IREPS à Cosne et Decize</li> <li>- GT Mobilité en mars 2022.</li> <li>- Candidature du Pays sur l'expérimentation Tenmod pour la période 2023-2025.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un transport systématique entre les MSP et les personnes restreintes dans leur mobilité par une autre cause que des problèmes de santé.</li> <li>- Mise en œuvre de l'expérimentation Tenmod en partenariat avec les centres sociaux du territoire.</li> </ul>
1.8 : Créer un maillage de l'offre de télémédecine sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 19 sites équipés de l'outil régional de télémédecine TELMI</li> <li>- Nombreux sites équipés de l'outil de téléconsultation MEDAVIZ du temps de l'existence du GISA</li> <li>- Nombreuses pharmacies ayant contractualisé avec des prestataires privés afin de pouvoir proposer des téléconsultations</li> <li>- 3 lauréats de l'AAP téléconsultations en médecine générale sur le territoire (agglomération de Nevers, CPTS NSN, pharmacie de la Machine)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etat des lieux de l'existant en matière de téléconsultation</li> <li>- Communication auprès des territoires</li> </ul>

La fin du diaporama n'a pu être étudiée et le sera le lundi 26 juin.

# Médico-social

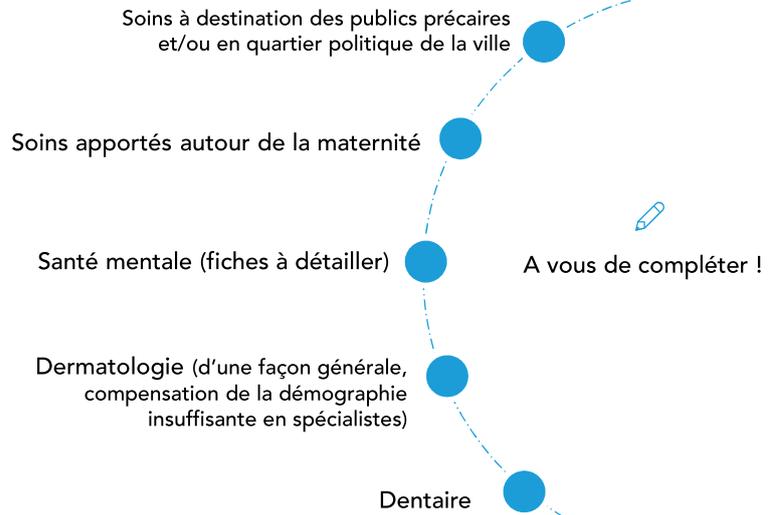
Fiche Action	Réalisé en 2019-2023	Non réalisé et /ou à faire dans le futur
<p><b>3.1 : Déployer un maillage de services pour favoriser le maintien à domicile</b>                      Axe 1 : développer les solutions de répit pour les aidants                      Axe 2 : Promouvoir les dispositifs existants sur le bien vieillir et renforcer le repérage des risques de fragilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plateforme de répit confiée au CCAS de Nevers jusqu'en 2021 puis au Centre social de Moulins Engilbert avec antennes dans les centres sociaux du département pour un meilleur maillage.</li> <li>- Nombreux projets financés via l'AAP CFPPA (progression importante du nombre de dossiers déposés) et l'AAP du GIE IMPA</li> <li>- Développement du DAC, successeur de la PTA</li> <li>- Projet santé droits pour tous de Garchizy, repris par le DAC et intégré au plan antichutes régional</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté de la mobilité des bénéficiaires de ces dispositifs.</li> <li>- Difficulté de financement de certains dispositifs.</li> <li>- Implication des territoires?</li> </ul>
<p><b>3.2 : Promouvoir la santé et accompagner vers le milieu ordinaire les personnes en situation de handicap</b>                      Axe 1 : Habitats inclusifs                      Axe 2 : Développement d'actions en promotion de la santé dans les établissements accueillant des personnes en situation de handicap                      Axe 3 : Identifier les freins d'accès aux soins pour les personnes en situation de handicap</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 habitats inclusifs existants (PH, 1 autisme porté par l'ADAPEI et 1 handicap moteur porté par l'APF, tous les deux à Nevers) et 6 projets déclarés sur le territoire du Pays.</li> <li>- Sensibilisation aux soins dentaires des personnes handicapées /autistes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les projets d'habitat inclusif, notamment à destination des personnes en perte d'autonomie.</li> <li>- L'état des lieux des freins d'accès aux soins pour les personnes en situation de handicap n'a pas été réalisé</li> </ul>

La fin du diaporama n'a pu être étudiée et le sera le lundi 26 juin.

# Soins et médico-social : ce qui a manqué en 2019-2023



Quelques éléments signalés par les acteurs :



La fin du diaporama n'a pu être étudiée et le sera le lundi 26 juin.

**Pays  
Val de  
Loire  
Nivernais**

25 Rue Benoit Frachon  
58 640 VARENNES VAUZELLES  
03 86 21 20 69  
contact@valdeloirenivernais.fr  
[www.valdeloirenivernais.fr](http://www.valdeloirenivernais.fr)